

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 16 décembre 2021 à 10h00
Patrimoine des retraités et transmission de patrimoine

Document N° 3

*Document de travail,
n'engage pas le Conseil*

Le patrimoine des retraités

*Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites
à partir de statistiques de l'INSEE*

Le patrimoine des retraités

En 2018, le niveau de vie des retraités est quasiment identique au niveau de vie des actifs (95 %). Si la pension moyenne nette ne représente que 64,5 % des revenus d'activité, les revenus du patrimoine sont plus élevés pour les retraités (4 707 euros, soit près de 13 % de leurs revenus totaux contre 3 246 euros pour les actifs, soit 6 % de leur revenus totaux) ce qui contribue à rapprocher leur niveau de vie de celui des actifs.

Les ménages de retraités, en fin de cycle de vie, ont ainsi pu se constituer un patrimoine plus élevé que les ménages actifs puisqu'ils ont davantage hérité ou ont pu épargner sur une plus longue période : leur patrimoine brut moyen est ainsi légèrement plus élevé que celui des ménages actifs (respectivement 296 600 euros et 276 600 euros).

De quoi le patrimoine est-il composé et comment est-il réparti pour les actifs et les retraités ? Comment les écarts relatifs de patrimoine moyens entre les retraités et les actifs ont-ils évolué au cours des vingt dernières années ? Quels sont les déterminants de la détention de patrimoine ?

Ce document revient ainsi dans une première partie sur les montants de patrimoine détenus par les retraités et les actifs et leur évolution depuis 1998. La deuxième partie montre que le patrimoine est réparti de façon moins inégalitaire pour les retraités que pour les actifs tandis que la troisième partie s'intéresse aux déterminants de la détention de patrimoine.

En outre, l'observation des données par âge, une année donnée, montre que les retraités conserveraient leur patrimoine au cours de leur retraite, voire continueraient leur accumulation patrimoniale, au moins jusqu'à un âge avancé. Ce constat semble contraire à la théorie du cycle de vie selon laquelle un ménage épargne durant sa vie active pour désépargner une fois à la retraite afin de conserver un niveau de consommation identique sur cycle de vie. Le montant du patrimoine des ménages retraités devrait diminuer sensiblement en fin de cycle de vie. Mais les différences par âge observées en coupe transversale peuvent aussi refléter des différences dans les profils d'accumulation du capital entre les générations. La quatrième et dernière partie tente ainsi de comprendre ces différents effets.

1. Le patrimoine des ménages retraités est plus élevé que celui des ménages actifs

1.1 En 2018, les ménages retraités ont un montant moyen de patrimoine net hors reste plus élevé de 69 200 euros que celui des actifs

Début 2018, selon l'enquête Histoire de Vie et Patrimoine (HVP) réalisée par l'INSEE (voir l'encadré 1), le patrimoine net hors reste des ménages résidant en France s'établit en moyenne à 218 300 euros, celui des retraités¹ s'élève à 267 300 euros, soit 35 % de plus que celui des actifs. L'écart est moins important en termes de patrimoine brut (7 %), dans la mesure où les retraités sont moins endettés que les ménages d'actifs. Au final, avec 296 600 euros en moyenne, les retraités qui représentent 38,4 % de l'ensemble des ménages détiennent 40 % du patrimoine brut.

Tableau 1 – Montants moyens de patrimoine et endettement début 2018 pour l'ensemble des ménages, les ménages de retraités et les ménages actifs

En euros	Ménages de retraités	Ménages d'actifs	Ensemble des ménages	Retraités / actifs
Patrimoine brut global	296 600	276 600	276 000	1,07
Patrimoine brut hors reste moyen (A)	272 500	255 800	254 400	1,07
Endettement moyen à titre privé et/ou professionnel (B)	5 200	57 600	36 100	0,09
Patrimoine net hors reste moyen (C = A - B)	267 300	198 100	218 300	1,35

Lecture : début 2018, les ménages dont la personne de référence est retraitée détiennent en moyenne 296 600 € de patrimoine global.

Note : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage. Sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée, ou inactive de plus de 60 ans.

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

La suite de l'étude porte sur le patrimoine brut, c'est-à-dire la somme du patrimoine immobilier, du patrimoine financier (livrets d'épargne, valeurs mobilières), des actifs professionnels (détenus essentiellement par les anciens non-salariés) et des objets mobiliers, endettement non déduit. Les évolutions et les analyses de dispersion sont étudiées sur le patrimoine brut hors reste (voiture, équipement de la maison, bijoux, œuvres d'art et autres objets de valeur) qui ont été pris en compte dans les enquêtes Patrimoine à compter de 2010.

¹ Dans l'étude, la situation d'activité d'un ménage est celle de la personne de référence du ménage. Par convention, un ménage retraité désigne un ménage dont la personne de référence est soit retraitée, soit inactive et âgée de 60 ans ou plus.

Encadré 1 : les enquêtes Patrimoine de l'INSEE

Les données de ce document sont issues des enquêtes Patrimoine de l'INSEE. L'Institut interroge en effet régulièrement les ménages sur leur patrimoine. L'enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018 est ainsi la septième enquête après celles de 1986, 1991-1992 (Enquêtes Actifs financiers), 1997-1998, 2003-2004, 2009-2010 et 2014-2015 (Enquêtes Patrimoine). Ces enquêtes ont pour objectif de décrire les actifs financiers, immobiliers et professionnels des ménages, ainsi que leurs emprunts (depuis 2010). Elles constituent la seule source permettant d'observer la distribution du patrimoine au sein des ménages, ainsi que les taux de détention des différents actifs patrimoniaux et apporte aussi une information très complète sur les facteurs explicatifs de la formation du patrimoine (biographie familiale et professionnelle, héritages et donations, revenus et situation financière, situation conjugale, etc.).

Les ménages sous-estiment cependant traditionnellement le montant de leur patrimoine, en particulier leurs actifs financiers en raison de leur difficulté à estimer les valeurs de marché ou parce qu'ils refusent de tenir compte des plus-values tant qu'elles ne sont pas réalisées. En outre, certains ménages ont tendance à ne compter que les actifs explicitement recensés dans le questionnaire et ne prennent pas en compte l'ensemble de leurs biens susceptibles d'être vendus (biens d'équipement, bijoux, œuvres d'art, etc.). Au final, l'enquête HVP 2017-2018 recense 75 % du patrimoine non financier de la comptabilité nationale de 2017 et 31 % des actifs financiers. De même, la progression observée du patrimoine (+96 %) entre 1998 et 2017 est moins dynamique que celle observée par la Comptabilité nationale (+177 %), en particulier pour les actifs non financiers (+63 % selon l'enquête contre +130 % selon la comptabilité nationale).

Le patrimoine brut des ménages est principalement constitué de biens immobiliers qui représentent ainsi quasiment 64 % du patrimoine total des ménages retraités et 60 % de celui des ménages d'actifs. En moyenne, la valeur des biens immobiliers possédés par les ménages retraités est 1,14 fois plus élevée que celle possédée par les ménages actifs, d'environ 188 000 euros contre 166 000 euros.

Tableau 2 – Montant moyen de patrimoine brut, de patrimoine immobilier et de patrimoine financier pour les ménages actifs et retraités début 2018

En euros	Retraités	Actifs	Rapport Retraités / actifs
Patrimoine brut	296 600	276 600	1,07
Patrimoine financier	74 200	47 100	1,58
<i>en % du patrimoine brut total</i>	<i>25,0%</i>	<i>17,0%</i>	
Patrimoine immobilier	188 400	165 800	1,14
<i>en % du patrimoine brut total</i>	<i>63,5%</i>	<i>59,9%</i>	

Lecture : début 2018, les ménages dont la personne de référence est retraitée détiennent en moyenne 296 600 € de patrimoine global, dont 74 200 euros d'actifs financiers, soit 58 % de plus que les ménages actifs.

Note : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage. Sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée, ou inactive de plus de 60 ans.

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

Les ménages retraités sont en effet plus fréquemment propriétaires de leur résidence principale ou d'un autre logement que les autres ménages. En 2018, 72 % des ménages retraités déclaraient détenir au moins un bien immobilier et 70 % leur résidence principale ; ces proportions étaient respectivement de 58 % et 54 % pour les ménages d'actifs.

Tableau 3 - Taux de détention de patrimoine immobilier pour les ménages actifs et retraités début 2018

en %	Résidence principale ¹	Autres logements ²	Patrimoine immobilier privé
Retraités	69,50	19,10	72,40
Actifs	53,70	17,50	58,20
Ensemble	57,90	17,60	61,80

1. Ménages propriétaires de leur résidence principale (non accédants et accédants à la propriété), y compris usufruitiers.

2. Résidence secondaire, logement donné en location, logement vacant, etc.

Lecture : début 2018, 69,5 % des ménages dont la personne de référence est retraitée sont propriétaires de leur résidence principale.

Note : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage. Sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée, ou inactive de plus de 60 ans.

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

La part du patrimoine financier dans le patrimoine total est, quant à elle, d'environ 25 % pour les retraités, contre 17 % pour les actifs (tableau 2). Avec un peu plus de 74 000 euros, le montant moyen d'actifs financiers détenu par les ménages retraités est ainsi nettement plus important (58 %) que celui possédé par les ménages actifs (47 000 euros).

1.2 Le patrimoine brut hors reste des ménages retraités a un peu plus augmenté depuis 20 ans que celui des actifs

Entre 1998 et 2018, le patrimoine moyen brut hors reste (c'est-à-dire hors biens d'équipement, bijoux, œuvres d'art, etc.) détenu par les ménages vivant en France métropolitaine a été multiplié par 2,1 en euros courants². Le patrimoine moyen détenu par les ménages de retraités a un peu plus augmenté que celui détenu par les ménages d'actifs (respectivement 2,2 contre 2,1).

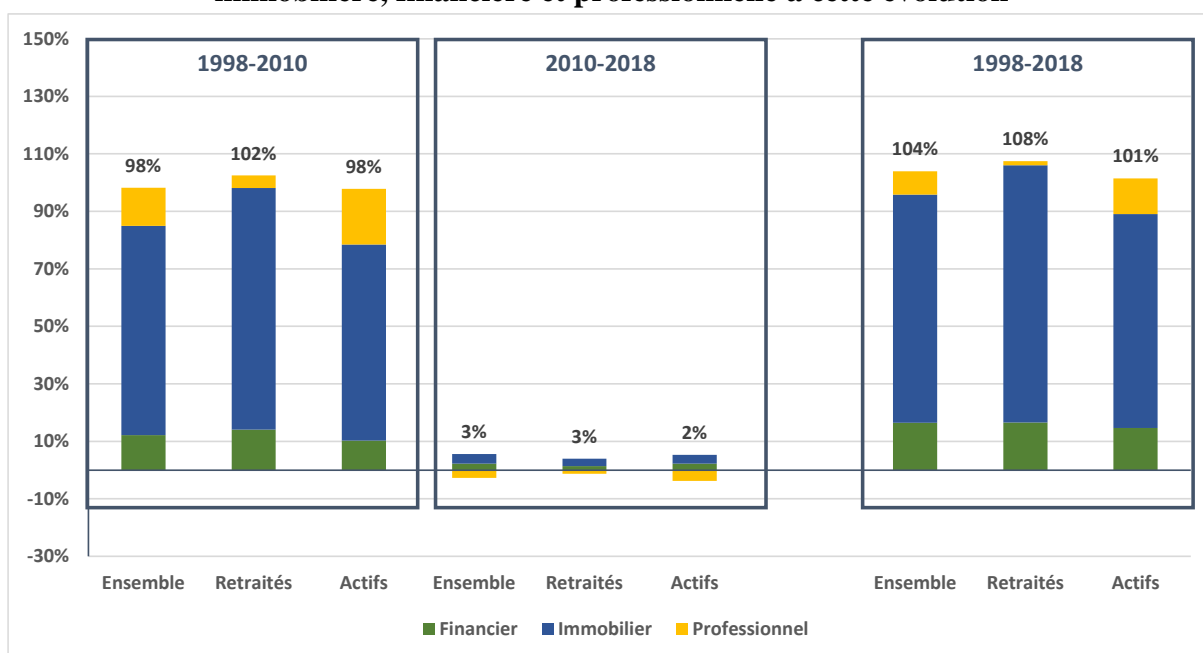
Deux périodes doivent être distinguées. Jusqu'en 2010, le patrimoine des ménages actifs, et en encore plus des ménages retraités, a quasiment doublé sous l'impulsion du patrimoine immobilier, en raison de la très forte croissance des prix des logements, et en particulier des logements anciens et de la construction de logements neufs durant cette période.

²² Compte tenu des changements de définition dans les valeurs mesurées et de l'élargissement récent du champ de l'enquête à la France entière, seules les évolutions sur le patrimoine hors reste et sur le champ France métropolitaine sont disponibles.

Sur cette période, le patrimoine financier moyen des ménages a également augmenté, mais dans une moindre mesure que l'immobilier, un peu plus pour les ménages actifs que pour les ménages retraités.

Depuis 2010, le patrimoine des ménages n'a progressé que de 3 % pour l'ensemble des ménages comme pour les ménages retraités et de 2 % pour les ménages actifs, notamment parce que leur patrimoine professionnel s'est dévalorisé.

Graphique 1 – Évolution entre 1998 et 2018 du patrimoine brut hors reste moyen des ménages (actifs et retraités) en euros courants et contribution de ses composantes immobilière, financière et professionnelle à cette évolution



Lecture : entre 1998 et 2004, le patrimoine brut total de l'ensemble des ménages a progressé de 98 %. La contribution du patrimoine immobilier à cette croissance a été de 73 points.

Note : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage. Sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée, ou inactive de plus de 60 ans.

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Patrimoine 1997-1998, 2003-2004, 2009-2010, 2014-2015 et 2017-2018.

2. Le patrimoine des ménages retraités est moins concentré que celui des actifs

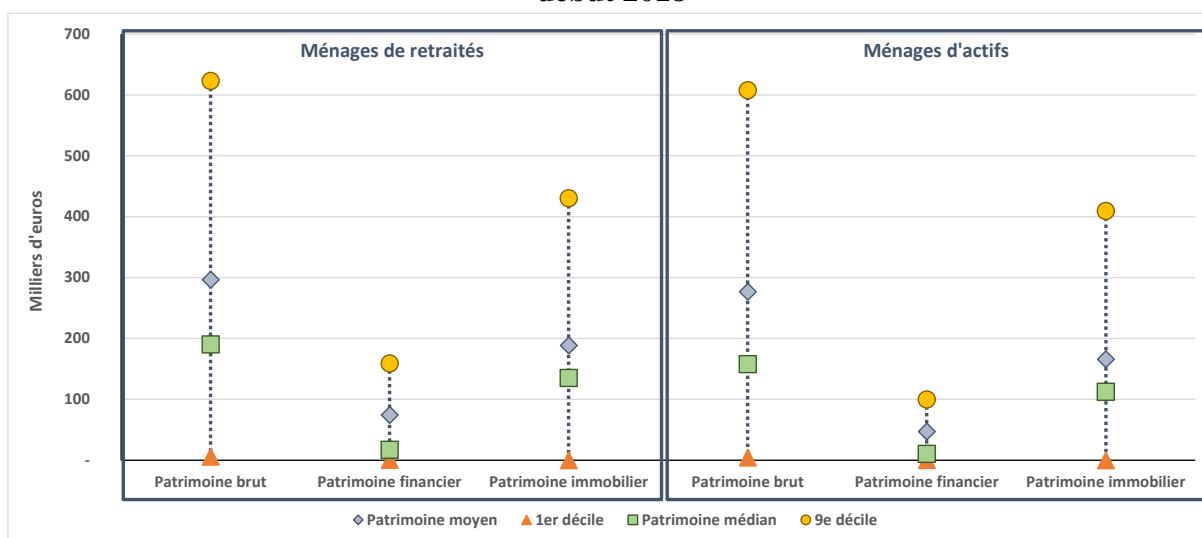
2.1 Les retraités ont un patrimoine plus élevé que les actifs à chaque niveau de la distribution mais l'écart se resserre pour les ménages les plus riches

Le patrimoine brut des ménages est inégalement réparti dans la population, entre actifs et retraités, d'une part, et dans chaque catégorie de la population, d'autre part.

Début 2018, la moitié des ménages de retraités dispose d'un patrimoine global supérieur à 190 200 euros, soit 1,2 fois la valeur du patrimoine médian des ménages d'actifs (157 500 euros). Le 2^{ème} décile de la distribution du patrimoine des retraités (23 000 euros) représente le double de celui du patrimoine des actifs (11 300 euros). L'écart est nettement réduit pour les ménages du haut de la distribution. Les 10 % de retraités les plus riches ont ainsi un patrimoine au moins égal à 622 900 euros, quasiment équivalent aux 10 % des actifs les plus riches (607 800 euros).

La dispersion relative du patrimoine apparaît ainsi plus importante pour les ménages actifs que pour les ménages retraités, en particulier pour le patrimoine immobilier.

Graphique 2 – Montants et distribution de patrimoine brut, immobilier et financier début 2018



Lecture : début 2018, les ménages dont la personne de référence est retraitée détiennent en moyenne 296 600 euros de patrimoine global et leur patrimoine médian est de 190 200 euros.

Note : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage. Sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée, ou inactive de plus de 60 ans.

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

En revanche, en regardant l'indice de Gini, qui donne un autre éclairage sur les inégalités de patrimoine en caractérisant la concentration du patrimoine³, le patrimoine financier apparaît beaucoup plus concentré que le patrimoine immobilier, pour les ménages retraités comme pour les ménages actifs, signe que de nombreux ménages en ont peu, voire très peu, tandis que quelques-uns en possèdent beaucoup.

³ L'indice de Gini permet de mesurer le degré d'inégalité pour une variable (ici le patrimoine) sur une population donnée. Il est compris entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême), et plus il est proche de 1, plus la distribution est inégalitaire (c'est-à-dire plus la variable, ici le patrimoine, est concentrée).

**Tableau 4 – Indices de Gini des patrimoines brut, financier et immobilier
pour les ménages retraités et actifs début 2018**

Début 2018	Retraités	Actifs	Ensemble
Patrimoine brut	0,59	0,65	0,64
Patrimoine financier	0,78	0,80	0,80
Patrimoine immobilier	0,58	0,65	0,64

Lecture : un indice de Gini égal à 1 décrit la situation la plus inégalitaire où l'ensemble du patrimoine serait détenu par une seule personne. Inversement un indice de 0 correspondrait à une situation d'égalité parfaite du patrimoine entre les individus.

Note : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage. Sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée, ou inactive de plus de 60 ans.

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

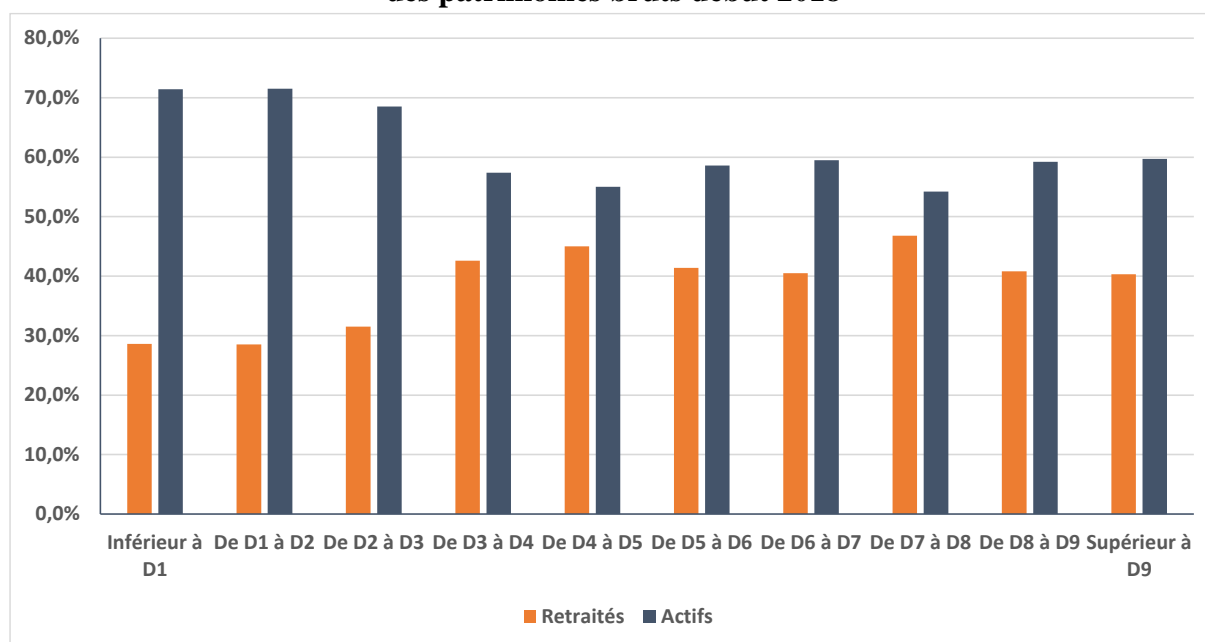
Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

Ainsi, les ménages ayant les plus hauts patrimoines (c'est-à-dire les 10 % de ménages ayant les patrimoines bruts les plus élevés), qui sont globalement plus âgés que l'ensemble de la population (46 % de ces ménages ont une personne de référence de 60 ans ou plus contre 40 % dans l'ensemble des ménages) ont au minimum 100 000 euros d'actifs, les 5 % les mieux dotés 167 000 euros et les 1 % les mieux dotés plus de 1,46 million d'euros⁴.

Au final, les ménages de retraités sont sous-représentés dans les ménages les moins dotés en patrimoine (jusqu'au 3^{ème} décile) : ils représentent environ 30 % de l'ensemble de ces ménages. Leur part est plus importante dans les déciles du milieu de la distribution (43 % en moyenne), avant de redescendre légèrement dans les ménages les plus riches (patrimoine supérieur au 8^{ème} décile).

⁴ Voir la fiche « [Les hauts patrimoines](#) », Insee, Les revenus et le patrimoine des ménages édition 2021.

Graphique 3 – Part des ménages retraités et actifs dans la hiérarchie des patrimoines bruts début 2018



Lecture : début 2018, il y a 59,8 % d'actifs et 40,2 % de retraités au sein du dernier décile de patrimoine brut hors reste.

Note : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage. Sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée, ou inactive de plus de 60 ans.

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Source : Insee, Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

2.1 Depuis 2010, les inégalités ont augmenté pour les retraités comme pour les actifs

Entre 2010 et 2018, le patrimoine brut hors reste des ménages a quasiment stagné (voir partie 1.2) pour les ménages retraités comme actifs. En fait, les évolutions ont été très différentes entre les ménages les moins dotés en patrimoine et les ménages les mieux dotés. Ainsi, le 2^{ème} décile de patrimoine a baissé en euros courants de 5,5 % pour les ménages retraités et de 20 % pour les ménages d'actifs. En haut de la distribution, les 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} déciles ont progressé de 7 % à 8 % pour les ménages retraités. Cette évolution a été moins nette pour les ménages actifs. Le 7^{ème} décile a été quasi stable, tandis que les 8^{ème} et 9^{ème} déciles progressaient respectivement de 4 % et 5 %.

Tableau 5 – Valeurs des déciles de patrimoine brut hors reste pour les ménages retraités et actifs en 2010 et 2018 et évolution entre ces deux dates (euros courants)

En milliers d'euros	2010			2018			Évolution 2010-2018	
	Retraités	Actifs	Rapport retraités / actifs	Retraités	Actifs	Rapport retraités / actifs	Retraités	Actifs
D1	2	1	ns	1	1	ns	ns	ns
D2	13	3	4,27	12	2	5,04	-5,5%	-20,0%
D3	66	11	5,94	71	11	6,30	8,0%	1,8%
D4	120	50	2,41	127	65	1,95	6,5%	31,9%
D5	166	139	1,19	176	142	1,23	5,9%	2,2%
D6	217	200	1,09	229	197	1,16	5,8%	-1,2%
D7	275	260	1,06	295	258	1,14	7,3%	-0,8%
D8	362	347	1,04	389	361	1,08	7,4%	4,1%
D9	554	537	1,03	597	569	1,05	7,9%	5,8%
Moyenne	265	251		273	256			
Moyenne / Médiane	1,6	1,8		1,6	1,8			

ns : non significatif. La forte concentration du patrimoine vers les ménages les plus rend le 1^{er} décile très volatil. Ces évolutions ne sont donc pas significatives.

Lecture : en 2010, le 2^{ème} décile de patrimoine brut hors reste des ménages de retraités vivant en France métropolitaine était de 12 800 euros courants. Il a baissé de 5,5 % entre 2010 et 2018.

Note : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage. Sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée, ou inactive de plus de 60 ans.

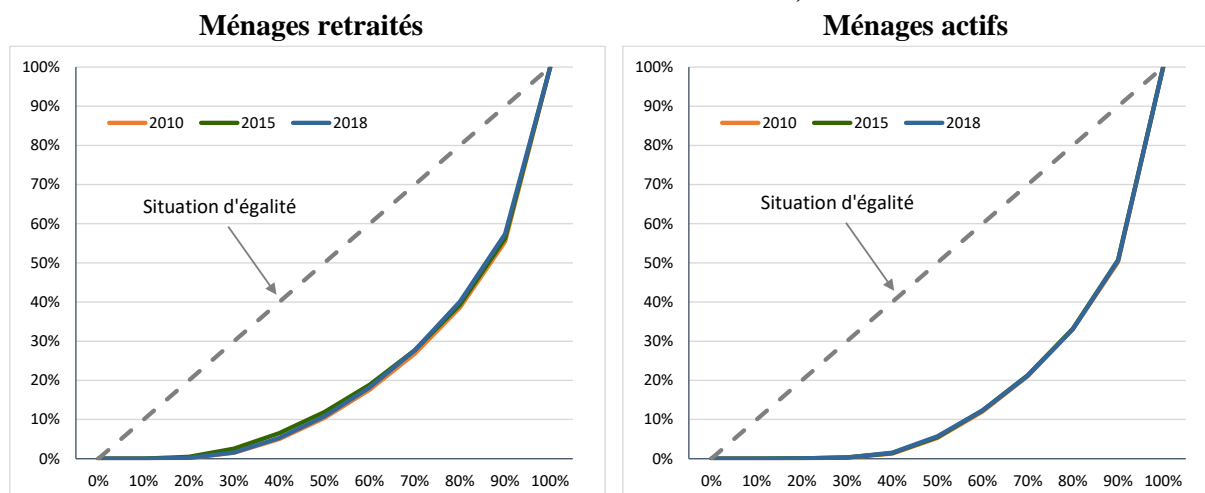
Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2009-2010 et enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

Début 2018, le patrimoine brut hors reste des retraités apparaît légèrement moins concentré que celui des actifs : les 10 % de ménages retraités les mieux dotés possèdent ainsi 43 % de la masse de patrimoine brut hors reste des retraités et cette proportion est de 50 % pour les actifs. À l’opposé, la moitié des ménages retraités les moins dotés détiennent 10 % du patrimoine brut et cette proportion est de 7 % pour les ménages actifs.

Depuis 2010, il y a eu peu d’évolution dans la concentration des patrimoines, même si les 10 % de ménages retraités les plus riches en possèdent relativement un peu moins en 2018 qu’en 2010 (43 % contre 45 % de la masse totale de patrimoine brut hors reste).

Graphique 4 – Masse du patrimoine brut hors reste détenue par les ménages retraités et actifs selon le niveau de richesse en 2010, 2015 et 2018



Lecture : début 2018, les 10 % des ménages actifs aux patrimoines les plus élevés détiennent 49,4 % de la masse totale du patrimoine brut hors reste.

Note : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage. Sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée, ou inactive de plus de 60 ans.

Champ : ménages ordinaire résidant en France hors Mayotte.

Sources : Insee, enquêtes Patrimoine 2009-2010, 2014-2015 et enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

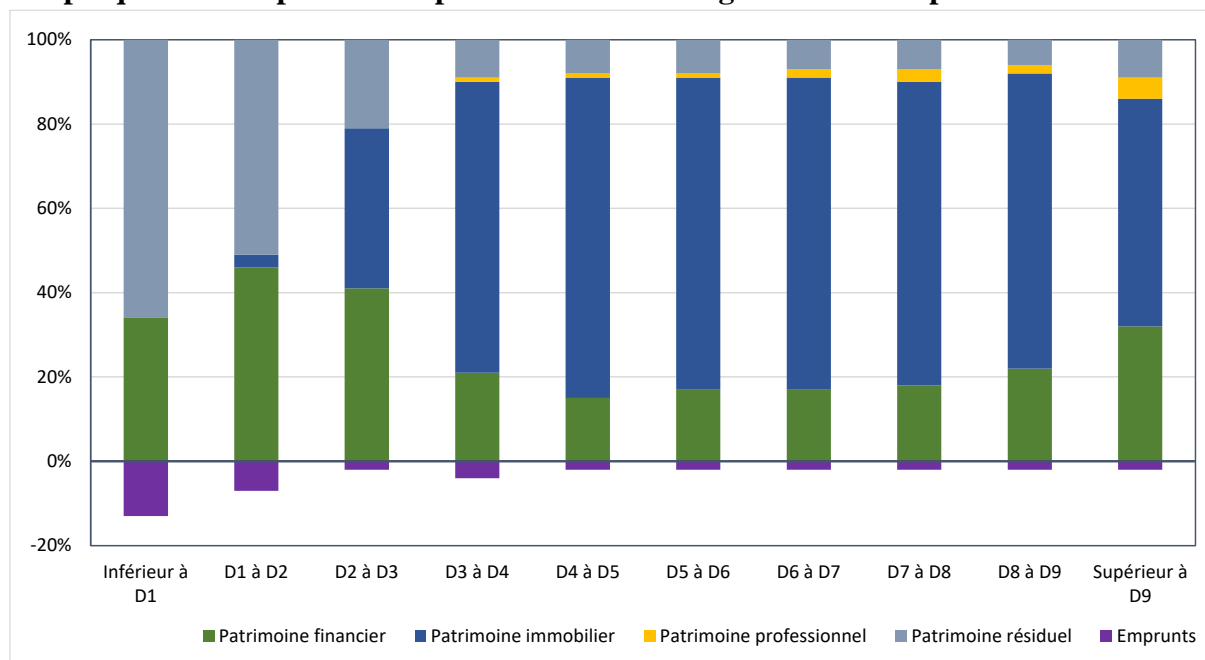
3. Le montant et la composition du patrimoine dépendent de l'ancienne activité professionnelle, du niveau de revenus et du type de ménage

3.1 Des patrimoines plus diversifiés pour les retraités les plus riches

Les 10 % de retraités les moins dotés en patrimoine brut sont nettement plus endettés que le reste des retraités. Leurs emprunts représentent 13 % de leur patrimoine brut. Au-delà, les retraités sont relativement peu endettés.

Concernant le patrimoine brut, plus il est élevé et plus il est diversifié. Ainsi, pour les 10 % de retraités les moins dotés en patrimoine, celui-ci n'est composé que de patrimoine financier (livrets bancaires notamment) et de patrimoine résiduel (voiture, biens ménagers, etc.). La part du patrimoine immobilier augmente considérablement à partir des ménages de retraités dont le patrimoine dépasse 5 700 euros (D1) et atteint son maximum (76 %) pour ceux dont le patrimoine ne dépasse pas 190 200 euros (D5). Elle décroît ensuite pour les retraités les plus riches. Quand leur patrimoine dépasse 622 900 euros, il est ainsi composé pour un peu plus de la moitié d'immobilier, pour un tiers de patrimoine financier, mais aussi de patrimoine issu de l'ancienne activité professionnelle (5 %).

Graphique 5 – Composition du patrimoine des ménages de retraités par décile début 2018



Lecture : début 2018, le patrimoine détenu par les 10 % des ménages retraités les mieux dotés en patrimoine brut dont la personne de référence est retraitée est composé à 32 % d'actifs financiers, 54 % d'actifs immobiliers, 5 % de patrimoine professionnel et 9 % de patrimoine résiduel. Les emprunts équivalent à 2 %.

Note : sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée, ou inactive de plus de 60 ans.

Champ : ménages ordinaires de retraités résidant en France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

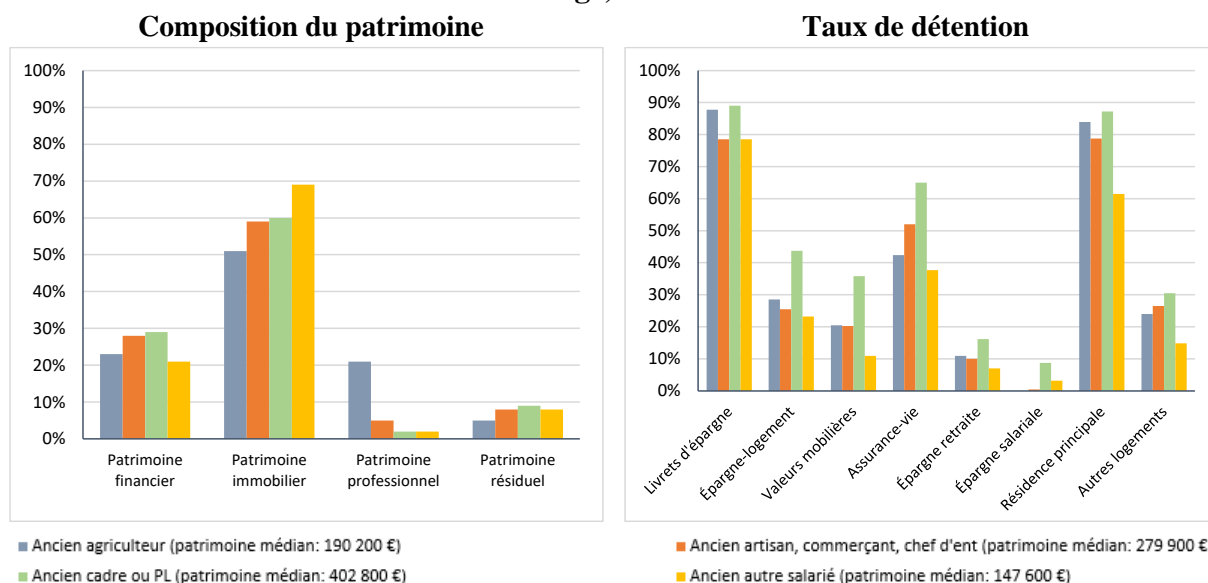
Cet effet de composition selon le niveau de richesse atteint par les retraités dépend fortement de l'activité professionnelle antérieure. Le patrimoine médian des anciens cadres et professions libérales est ainsi le plus élevé (402 800 euros), ce qui reflète notamment leur niveau de vie pendant la vie active. Ils détiennent ainsi plus souvent un patrimoine financier (en particulier de l'assurance-vie et des valeurs mobilières) mais aussi un logement autre que leur résidence principale que les autres ménages retraités.

Il en est de même pour les anciens non-salariés qui ont souvent « épargné » dans leur outil de travail. Le patrimoine professionnel représente ainsi 20 % du patrimoine total des anciens agriculteurs dont le patrimoine médian s'élève à 190 200 euros. Cette part est moins élevée pour les anciens indépendants (5 %) qui s'en séparent plus souvent au moment du passage à la retraite⁵. Ces derniers ont un patrimoine brut médian qui reste tout de même important même une fois à la retraite (279 900 euros).

Enfin, les anciens salariés autres que cadres (professions intermédiaires, employés et ouvriers) détiennent moins souvent leur résidence principale et des actifs financiers que les autres catégories. Le patrimoine immobilier constitue pour ces ménages la principale composante de leur patrimoine.

⁵ Voir à ce sujet, A. Ferrante, D. Guillas et R. Solotareff, [Entre 2010 et 2015, les inégalités de patrimoine se réduisent légèrement](#), Insee Première, n° 1621, novembre 2016.

Graphique 6 – Composition du patrimoine brut et taux de détention par grand type d'actifs selon l'ancienne catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage, début 2018



Lecture : début 2018, 87,0 % des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans détiennent au moins un livret d'épargne.

Notes : sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée, ou inactive de plus de 60 ans. L'assurance-vie ne comprend pas les bons de capitalisation, l'épargne retraite est y compris l'épargne retraite complémentaire volontaire et surcomplémentaire, les plans d'épargne retraite populaire (PERP) et les plans d'épargne populaire (PEP), les autres logements concernent les résidences secondaires, les logements donnés en location, les logements vacants, etc.

Champ : ménages ordinaires de retraités résidant en France hors Mayotte.

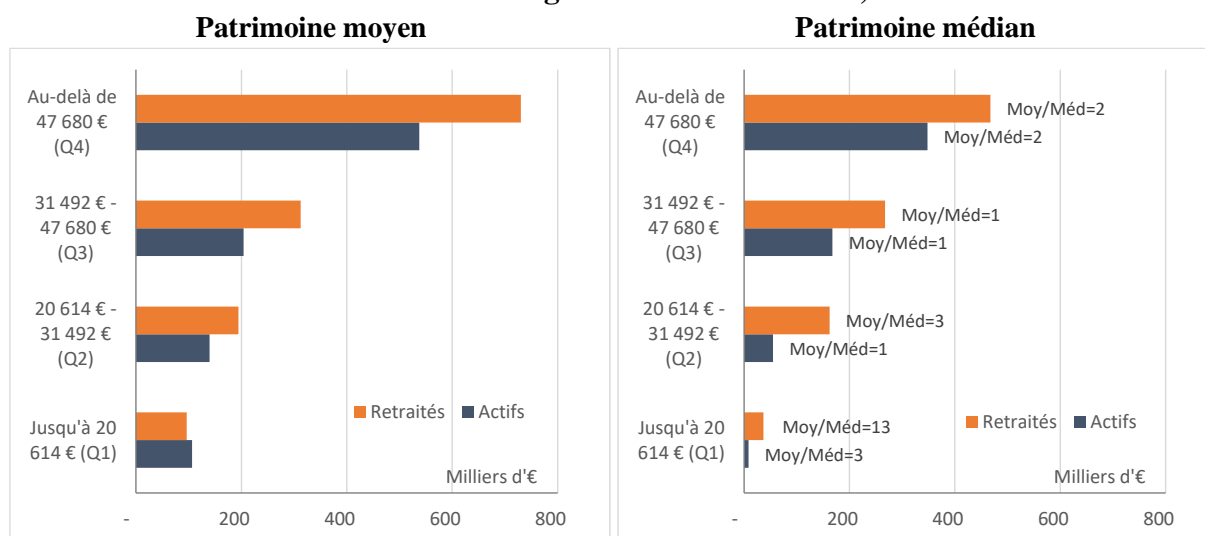
Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

3.2 Les montants de patrimoine brut hors reste dépendent des revenus

Plus les individus disposent de revenus élevés, mieux ils sont dotés en patrimoine. Ainsi, dans le quart de l'ensemble des ménages ayant les niveaux de vie les plus faibles, les retraités détiennent en moyenne 96 500 euros de patrimoine brut hors reste et les actifs 106 600 euros, contre respectivement 730 400 euros et 537 300 euros dans le quart des ménages ayant les revenus les plus élevés. À revenus comparables, les retraités sont donc mieux dotés en patrimoine, à l'exception des ménages ayant les revenus les plus faibles.

Fait notable, la dispersion du patrimoine, mesurée par le rapport entre la moyenne et la médiane (voir l'encadré 2), est élevée pour les ménages ayant les plus faibles niveaux de vie, et surtout pour les ménages actifs pour qui elle s'établit à près de 13, ce qui signifie que certains de ces ménages, même s'ils ne perçoivent pas beaucoup de revenus en flux peuvent avoir un patrimoine (stock) très important.

Graphique 7 – Montants moyens et médians de patrimoine brut hors reste par quartile de niveau de vie en distinguant actifs et retraités, début 2018



Lecture : début 2018, les ménages ayant un revenu disponible inférieur au 1^{er} quartile de revenu disponible et dont la personne de référence est active détiennent en moyenne 106 600 euros de patrimoine brut hors reste et la moitié de ces ménages détient un patrimoine inférieur à 8 500 euros. Le rapport entre la moyenne et la médiane est donc de près de 13.

Note : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage. Sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée, ou inactive de plus de 60 ans. Parmi les ménages dont le revenu disponible est connu et le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul (10,7 % des revenus disponibles sont manquants).

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

Encadré 2 : comment interpréter le rapport entre la moyenne et la médiane ?

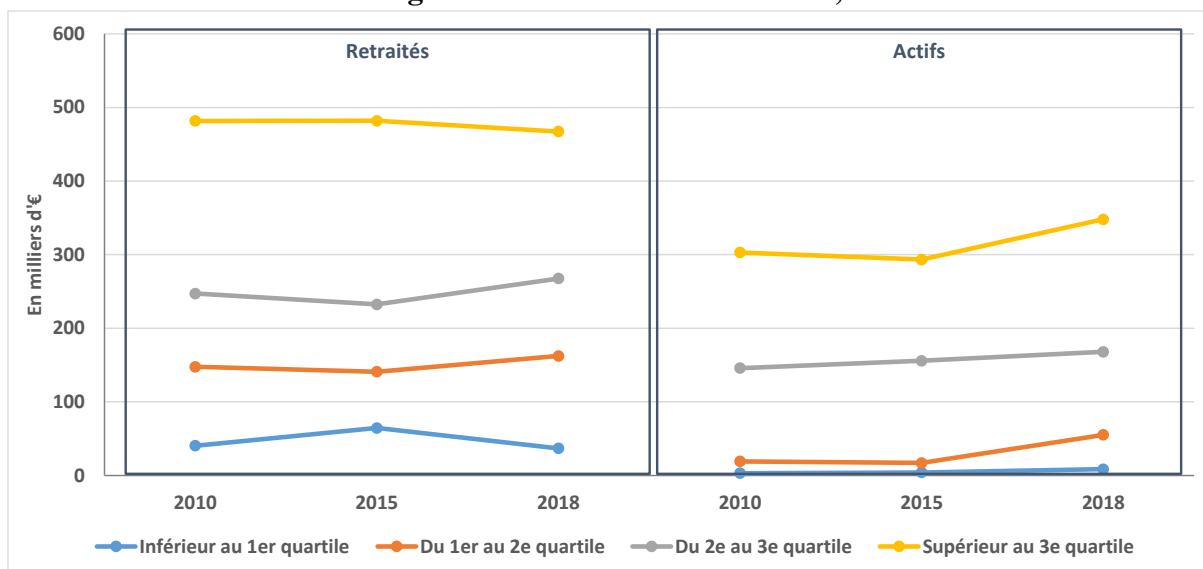
La moyenne, qui est égale à la somme des valeurs d'une variable divisée par le nombre d'individus dans une population, est l'un des outils les plus fréquemment utilisés pour décrire une série statistique. Elle est pourtant souvent peu représentative de la distribution effective des données étudiées. C'est pourquoi, la médiane, qui est le nombre qui divise la population étudiée en deux groupes égaux, est souvent associée à l'étude de la moyenne.

Le rapport entre la moyenne et la médiane permet ainsi de savoir si une répartition est égalitaire (dans ce cas, la médiane s'écarte peu de la moyenne) ou inégalitaire (dans ce cas, la médiane est très différente de la moyenne). Si la médiane est inférieure à la moyenne, les inégalités se situent en haut de l'échelle. Dans le cas inverse, les inégalités se situent en bas de l'échelle. Dans le cas étudié ici, l'écart de 13 entre la moyenne et la médiane pour les ménages actifs ayant les plus faibles revenus signifie s'explique par le fait que la distribution des patrimoines bruts est très fortement inégalitaire en faveur du haut de la distribution.

Entre 2010 et 2018, le patrimoine médian brut hors reste des retraités ayant les plus faibles revenus a été stable tandis que celui des retraités aux plus hauts revenus a baissé. Il a augmenté pour les retraités ayant des revenus intermédiaires. Les actifs ont, quant à eux, constaté une augmentation de leur patrimoine, quel que soit leur niveau de revenu, sur cette période. En conséquence, les écarts de patrimoine entre ménages actifs et retraités se sont resserrés. Pour les ménages aux revenus les plus modestes, la réduction de l'écart a été significative : le rapport

de patrimoine médian entre les retraités et les actifs dont le revenu se situe sous le 1^{er} quartile est passé de 14 à 4, et de 8 à 3 pour ceux dont le revenu se situe juste au-dessus. Pour les ménages les plus riches, la réduction des écarts est beaucoup moins importante : de 1,7 à 1,6 pour les ménages dont le revenu est situé juste au-dessus de la médiane, et de 1,6 à 1,3 pour les 25 % de ménages les plus riches.

Graphique 8 – Montants médians de patrimoine brut hors reste par quartile de niveau de vie en distinguant actifs et retraités en 2010, 2015 et 2018



Lecture : début 2018, la moitié des ménages ayant un revenu disponible inférieur au 1^{er} quartile de revenu disponible et dont la personne de référence est retraitée détiennent en moyenne 36 800 euros de patrimoine brut hors reste. Pour cette catégorie, le montant médian de patrimoine détenu en 2010 était de 40 400 euros.

Note : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage. Sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée, ou inactive de plus de 60 ans. Parmi les ménages dont le revenu disponible est connu et le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul (10,7 % des revenus disponibles sont manquants en 2018).

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Sources : Insee, enquêtes Patrimoine 2009-2010, 2014-2015 et enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

3.3 Les couples retraités ont un patrimoine plus élevé que les autres ménages retraités

Au sein de la population des ménages de retraités, près de la moitié sont des personnes ne vivent pas en couple. Ces personnes ont un patrimoine moins élevé que les ménages en couple.

Pour les personnes n'ayant jamais vécu en couple (et dans une moindre mesure les hommes veufs), qui n'ont pu bénéficier d'un double revenu et des économies d'échelles liées à la vie en couple, l'accumulation d'un patrimoine en cours de vie active a ainsi pu se révéler moins aisée que pour les personnes en couple. En outre, ces personnes ont pu avoir une moindre propension à épargner s'ils n'avaient personne à qui léguer leur patrimoine et dans la mesure où le *legs* peut être un motif d'épargne⁶.

⁶ Voir à ce sujet le document n° 8 de cette séance.

En moyenne, les femmes veuves retraitées ont un patrimoine brut pratiquement deux fois et demi moins élevé que les couples, 214 100 euros contre 402 300 euros. Le veuvage entraîne ainsi une diminution du patrimoine⁷.

Tableau 6 – Patrimoine des ménages retraités selon le type de ménage début 2018

En euros	Patrimoine brut		Patrimoine immobilier		Patrimoine financier	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Veuve vivant seule (20,5 %)	214 100	129 900	132 900	87 300	56 800	12 000
Couple (50,9 %)	402 300	284 000	285 800	200 200	96 500	28 000
Autre (homme ou femme seul, veuf, etc) (28,6 %)	167 700	73 000	130 100	24 400	47 100	8 400
Ensemble	296 300	190 600	188 400	135 000	74 200	17 000

Lecture : les personnes veuves vivant seules ont un patrimoine brut moyen de 214 100 euros.

Note : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage. Sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée, ou inactive de plus de 60 ans.

Champ : ménages ordinaires de retraités résidant en France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

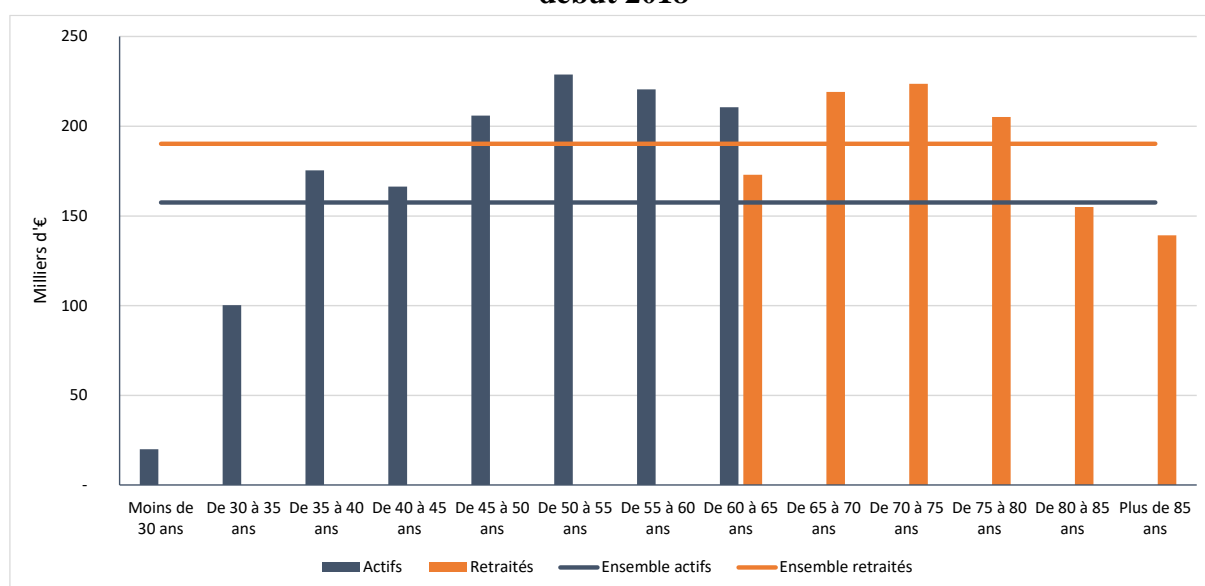
4. Le patrimoine : un effet d'âge ou un effet de génération ?

Début 2018, le patrimoine brut médian des ménages dont la personne de référence est active croît avec l'âge. Le passage à la retraite ne modifie pas pour les retraités les plus jeunes ce constat avec toutefois un décrochement de l'ordre de 20 % entre les actifs de 60 ans à 65 ans et les retraités du même âge, au moment du passage de l'activité à la retraite⁸. Parmi les retraités, une relation inverse s'observe entre l'âge et le patrimoine à partir de 75 ans.

⁷ Voir P. Girardot-Buffard (INSEE), *Le patrimoine des ménages retraités*, INSEE-Références, « Les revenus et le patrimoine des ménages », 2009, [document n° 5](#) de la séance du COR du 21 octobre 2009.

⁸ Ce décrochage peut également être lié au fait que les retraités de cette tranche d'âge n'ont pas les mêmes caractéristiques que le reste de la population.

Graphique 9 – Montants de patrimoine brut médian par âge et statut d'activité début 2018



Lecture : début 2018, les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans et est active ont un patrimoine global médian de 20 000 euros.

Note : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage. Sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée, ou inactive de plus de 60 ans.

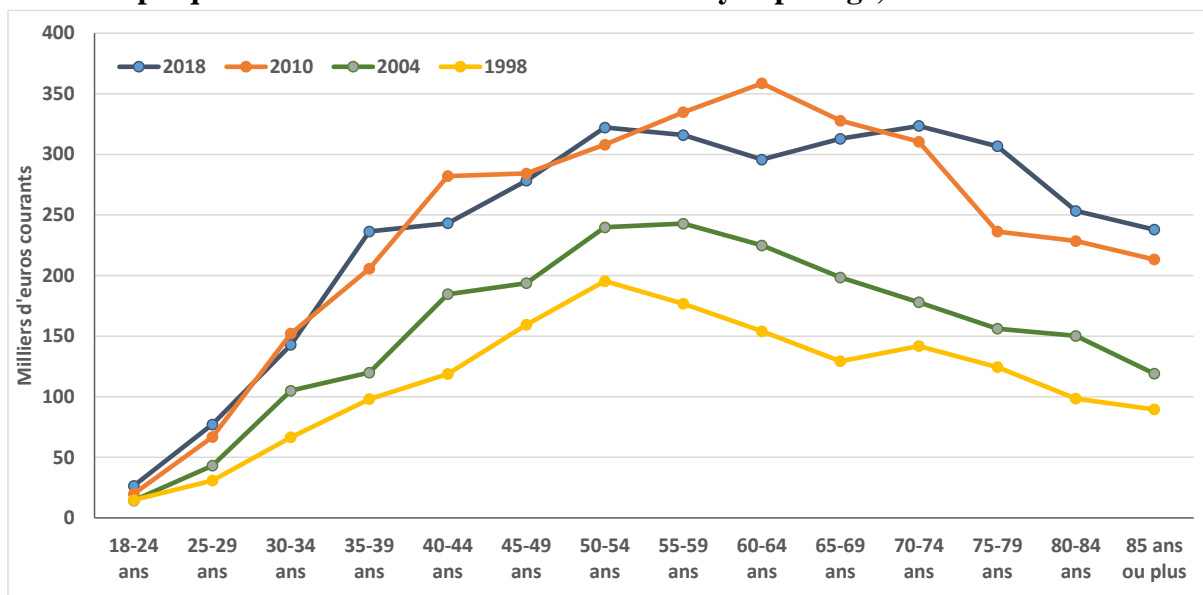
Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

Cette courbe en cloche, avec une croissance du patrimoine brut jusqu'à un âge donné et une baisse au-delà, se confirme bien au fil des enquêtes Patrimoine successives, ce qui suggère un processus d'accumulation puis de désaccumulation du patrimoine au fil de l'avancée en âge, conforme à la théorie élémentaire du cycle de vie⁹.

⁹ MC Cazenave-Lacrouts, P Cheloudko, C Hagège J. Labarthe et O. Hubert, [Le patrimoine des ménages en 2018 : peu de mobilité dans la distribution depuis 2015](#), Insee, Revenus et patrimoine des ménages 2021

Graphique 10 – Patrimoine brut hors reste moyen par âge, entre 1998 et 2018



Lecture : le patrimoine hors reste moyen des ménages dont la personne de référence a entre 60 et 64 ans est de 296 000 euros en 2018.

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Patrimoine 1997-98, 2003-04, 2009-10 et enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

Cependant, une partie de ce profil peut aussi s’expliquer par des effets générationnels : à chaque date d’enquête, l’âge correspond en effet à une génération distincte. Or, le contexte économique, l’âge d’entrée dans la vie active ou encore la fiscalité ont différé d’une génération à l’autre. Séparer ces deux effets demande un suivi sur longue période de ces générations.

L’utilisation des six enquêtes sur le patrimoine réalisées en France métropolitaine entre 1986 et 2014-2015 permet ainsi de disposer de l’observation de générations identiques¹⁰ à des dates différentes (et donc des âges différents)¹¹.

¹⁰ Les générations sont regroupées entre elles afin d’obtenir assez d’observations à chaque âge et pour chaque enquête.

¹¹ Le patrimoine des ménages appartenant à la même génération est observé à chaque enquête, même si les ménages ne sont pas identiques d’une enquête à l’autre. Depuis 2014, une partie de l’échantillon de l’enquête est panalisée, c’est-à-dire que les mêmes ménages sont suivis d’une enquête à l’autre, ce qui permettra un suivi longitudinal des individus.

Le graphique 11 représente pour chaque cohorte le profil d'accumulation du patrimoine par âge. Contrairement à ce que le graphique 10 suggère, le patrimoine semble ainsi continuer à croître après le passage à la retraite, au moins pour les générations les plus anciennes, ce qui pourrait s'expliquer par plusieurs raisons : niveau des pensions de retraite qui permettrait aux retraités de ne pas avoir à puiser dans leur épargne, voire même de l'augmenter¹², héritages plus tardifs¹³, du fait de l'allongement de la vie, conservation du patrimoine immobilier par peur de s'en séparer (voir l'annexe 1), épargne de précaution pour pouvoir faire face au risque de dépendance. La croissance du patrimoine avec l'âge pourrait également traduire un biais de sélection lié aux faits que seuls les ménages ordinaires, c'est-à-dire ne résidant pas en maison de retraite ou en institution, sont étudiés et que l'espérance de vie des retraités aisés (ayant un patrimoine plus important) est plus élevée.

La désaccumulation du patrimoine aux âges élevés constatée en coupe transversale correspondrait ainsi plus au fait que chaque génération accumule davantage de patrimoine que la génération qui la précède¹⁴.

L'écart vertical entre les courbes montre en effet que, à âge égal, chaque génération a accumulé plus de patrimoine que la précédente. Le niveau de patrimoine des retraités âgés de 66 ans à 71 ans a ainsi progressé entre les générations nées dans les années 1920 et celles nées dans les années 50 qui ont connu le contexte économique favorable des Trente Glorieuses. Ces générations ont également profité du *boom* immobilier débuté à la fin des années 1990 qui a permis à chaque génération propriétaire de biens immobiliers de voir son patrimoine progresser à un niveau plus élevé que celui de la génération précédente au même âge. Ainsi, le patrimoine médian a également augmenté de manière très soutenue autour de 35-50 ans pour les générations nées entre 1951 et 1974.

Le patrimoine dont disposent les ménages lorsqu'ils arrivent à l'âge de la retraite a ainsi progressé rapidement au fil des générations, au moins jusqu'à la génération née entre 1939 et 1944. Pour les générations nées entre 1945 et 1956, la décroissance du patrimoine semble intervenir plus tôt dans le cycle de vie que pour la génération précédente née entre 1939 et 1944, mais il peut s'agir-là d'un effet lié à la période, le patrimoine moyen des ménages ayant diminué légèrement entre 2010 et 2015¹⁵.

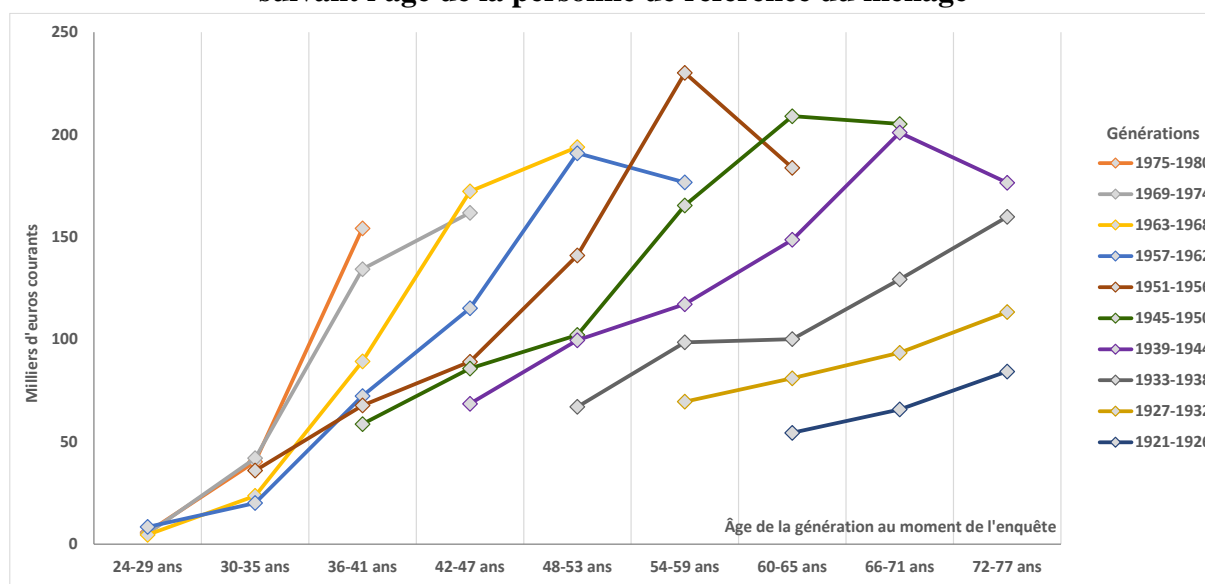
¹² Sur ce sujet, voir le [document n° 6](#) et le [document n° 9](#) de la séance du COR du 19 décembre 2019.

¹³ Voir les documents n° 6 et 7 de cette séance.

¹⁴ Le constat ne serait pas modifié si le patrimoine au fil des générations était exprimé en euros constants (en prenant comme déflateur l'indice des prix à la consommation).

¹⁵ Voir à ce sujet, P. Lamarche et L. Salembier, *Les déterminants du patrimoine : facteurs personnels et conjoncturels*, Les revenus et le patrimoine des ménages, Édition 2012, F. Gleizes, S. Grobon et L. Rioux, *Niveau de vie et patrimoine des seniors : la progression au fil des générations semble s'interrompre pour les générations de seniors les plus récentes*, France, portrait social, Édition 2018 et A. Ferrante et R. Solotareff, *Entre 1998 et 2015, le patrimoine double, mais diminue pour les 20 % les moins dotés*, Les revenus et le patrimoine des ménages, Édition 2018.

Graphique 11 – Patrimoine brut hors reste médian par génération entre 1986 et 2015, suivant l'âge de la personne de référence du ménage



Lecture : chaque courbe représente le patrimoine brut médian d'une génération dans le temps, de 1986 à 2015.

Note : le patrimoine retenu est le patrimoine brut hors reste (donc hors objets de valeur, etc.), en euros courants. L'âge est celui de la personne de référence du ménage.

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Actifs financiers 1986 et 1991-1992, enquêtes Patrimoine 1997-1998, 2003-2004, 2009-2010 et 2014-2015.

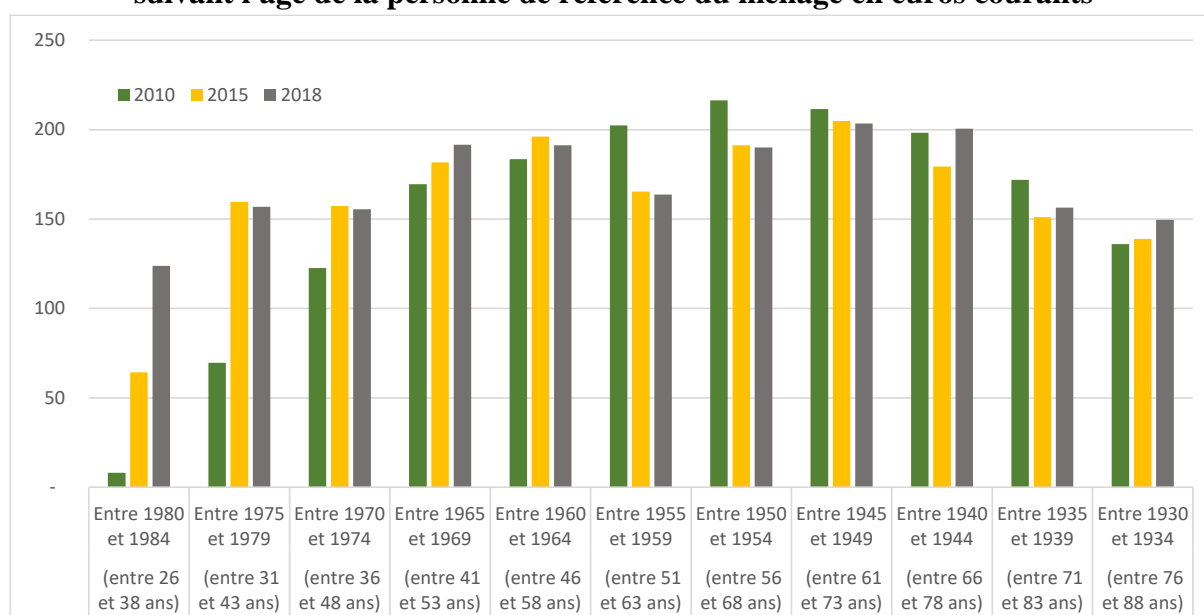
La théorie du cycle de vie supposant que les individus constituent lors patrimoine au cours de leur vie active puis désépargnent une fois à la retraite semble donc, au moins en partie, infirmée par le graphique précédent.

Depuis 2017, l'enquête HVP a basculé sur un cycle de 3 ans (contre 5 ans ou 6 ans par le passé). Ce changement de rythme et la représentativité de l'enquête par tranche d'âge quinquennal rend impossible la reproduction de ce graphique au-delà de 2015. Le graphique 12 présente ainsi l'évolution du patrimoine entre 2010 et 2018 par générations et tranches d'âge¹⁶. Il montre que le patrimoine des générations les plus jeunes étudiées augmente très fortement en début de vie active : entre 2010 et 2015, le patrimoine brut hors reste médian en euros courants est multiplié par 8 pour les ménages dont la personne de référence est née entre 1980 et 1984 (qui a entre 26 ans et 35 ans entre ces deux dates) et par 2,3 pour les ménages dont la personne de référence est née entre 1975 et 1979 (entre 31 ans et 40 ans). À l'inverse, le patrimoine médian des générations nées entre 1950 et 1959 baisse très fortement entre 2010 et 2015, aux âges de la retraite. Enfin, les générations les plus anciennes, nées dans les années 1930, ont un patrimoine moins important que les générations qui leur succèdent.

¹⁶ Ces générations et tranches d'âge sont légèrement différentes que celles jusqu'en 2015 dans le graphique 11.

Le graphique 12 suggère ainsi qu'il est difficile de trancher entre les effets d'âge, de génération et de période¹⁷ en ce qui concerne l'accumulation puis la désaccumulation du patrimoine¹⁸. La forte croissance du patrimoine des plus jeunes alors même que le patrimoine moyen des actifs baisse sur cette période (-3 %)¹⁹, puis sa décroissance aux âges de la retraite évoquent un effet âge, compatible avec la théorie du cycle de vie. Les montants de patrimoine plus élevés entre les générations nées dans les années 1940 et 1950 par rapport aux générations nées dans les années 1930 incitent à penser à un effet de génération. Enfin, la stagnation du patrimoine pour l'ensemble des générations entre 2015 et 2018 pour toutes les générations ayant 40 ans et 75 ans peut être liée à un effet de période²⁰.

Graphique 12 – Patrimoine brut hors reste médian par génération entre 2010 et 2018, suivant l'âge de la personne de référence du ménage en euros courants



Lecture : début 2018, le patrimoine brut hors reste médian des ménages dont la personne de référence du ménage est née entre 1980 et 1984 est de 8 100 euros en 2010, de 64 300 euros en 2015 et de 123 800 euros en 2018.

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Sources : Insee, enquêtes Patrimoine 2009-2010, 2014-2015 et enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

¹⁷ En analyse graphique, il est possible de penser à un effet de génération si les courbes sont parallèles (c'est-à-dire si les écarts entre générations se maintiennent tout au long du cycle de vie) et à un effet de période si ce n'est pas le cas.

¹⁸ Il faudrait pour cela disposer de données en panel. Pour plus d'explications sur ces effets, voir M. Guilherm, *Les méthodes de pseudo-panel et un exemple d'application aux données du patrimoine*, Économie et Statistique, mars 2017.

¹⁹ Cette légère baisse peut s'expliquer, au moins en partie, par la stagnation du patrimoine de la moitié haute de la distribution, en raison en particulier à la baisse de la valorisation du patrimoine financier du fait de la crise ainsi que par la baisse des prix de l'immobilier en début de période.

²⁰ Cette évolution provient en grande partie des prix de l'immobilier tandis que le taux de détention de patrimoine par les ménages, et en particulier de patrimoine financier, a baissé entre 2015 et 2018.

Annexe 1

Propriétaire de son logement pour la retraite

Cadre de vie, stratégie résidentielle et transmission

Dans une étude publiée en 2019²¹, la CNAV analyse à partir des données de l'enquête ENL (Enquête Nationale Logement) 2013-2015 les dynamiques de l'accession à la propriété, les cadres de vie de l'environnement et du logement, les stratégies résidentielles pour aborder l'avenir et la transmission du patrimoine. Les résultats obtenus attestent que le fait d'être propriétaire au moment de la retraite semble sécurisant pour les personnes interrogées du fait de l'absence de loyer à payer et de la constitution d'un patrimoine. L'attachement au statut de propriétaire est bien réel pour l'indépendance financière qu'il représente quelle que soit la situation personnelle de l'individu, en couple ou célibataire, ayant ou non des enfants. Le capital épargné est la garantie de pouvoir s'adapter à des besoins nouveaux pouvant émerger pendant la retraite.

L'usage du capital logement est indissociable des conditions de vie et de ressources des propriétaires occupants, la position sociale renforçant les inégalités de logement. D'après l'analyse menée par la CNAV, les cadres et professions intermédiaires aux revenus élevés disposent d'une bonne qualité de vie au voisinage du logement situé à proximité des services collectifs. Les agriculteurs, ouvriers et employés aux revenus plus modestes occupent des logements moins confortables en dehors des zones urbaines ou cumulent les désavantages d'un bâti ancien ou de qualité médiocre dans un environnement défavorable en termes de services et de sécurité.

L'attachement au logement au point de vouloir le transmettre à la génération suivante n'est pas une caractéristique explicative du maintien des propriétaires dans leur logement d'après les données de l'enquête. D'autres contraintes peuvent davantage faire obstacle à la mobilité comme assumer un déménagement lorsque l'on est âgé, les facteurs de dévalorisation du patrimoine comme les défauts du logement ou l'absence de travaux qui peuvent contraindre les occupants à rester en place. La propriété du logement ne s'accompagne pas pour tous d'une bonne qualité de vie et de conditions favorables au vieillissement tout au long de la retraite.

²¹ *Propriétaire de son logement pour la retraite : Cadre de vie, stratégie résidentielle et transmission*, Les Cahiers de la CNAV, document de travail n°12, CNAV, mars 2019.